

SÉMINAIRE

LA RÉVISION DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS FRANÇAISE (NAF): QUELS EFFETS POUR LES UTILISATEURS ?

LUNDI 4 MARS 2024

14H00- 17H15 (ACCUEIL CAFÉ À 13H30)

Ministère en charge de l'économie et des finances
Centre de conférence Pierre Mendès-France
139, rue de Bercy - 75012 Paris

En présentiel : accès libre, sur [inscription](#) et présentation d'une pièce d'identité à l'accueil

En distanciel : [vidéo-rediffusion](#) en direct, vous pouvez intervenir via l'adresse colloque-info@cnis.fr

La Nomenclature d'activités française (NAF) est définie par les statisticiens en vue d'opérer des regroupements économiquement pertinents des entreprises et des établissements selon la nature de leur activité. Cet objectif se révélant commun à de nombreux acteurs économiques et administratifs, la NAF, gérée et servie par l'Insee, constitue de fait une référence largement partagée, y compris au-delà des utilisateurs statistiques. En particulier, la NAF permet de définir le « code APE » des entreprises et des associations, utilisé dans les systèmes d'information de différents organismes

En tant que référentiel, une nomenclature doit conserver une certaine stabilité. Mais la NAF doit aussi prendre en compte les évolutions de l'environnement économique pour rester pertinente. Depuis 1993, la nomenclature française a été définie comme une déclinaison nationale de la nomenclature européenne (NACE). La CITI (la nomenclature de l'ONU) et la NACE viennent d'être révisées, après de larges travaux de concertation conduits entre 2019 et 2023, et ces révisions appellent donc une nouvelle évolution de la NAF. La nouvelle version, dénommée NAF 2025, devra être mise en oeuvre dans les répertoires au 31 décembre 2025, puis progressivement, dans les différentes productions statistiques.

Du fait de la multiplicité des usages de la NAF par les acteurs économiques et administratifs, un grand nombre d'utilisateurs est concerné par cette révision, par la modification des rubriques comme par le changement de codification. Cette indispensable révision a été menée en y associant autant que possible l'ensemble des utilisateurs, dans le cadre d'un [groupe de travail du Cnis](#). Dans certains cas, la révision va toucher la signification de l'information portée par les codes ; mais c'est de toute façon tout le système d'information des utilisateurs qui devra s'adapter à un nouveau référentiel.

Quelles sont les logiques et les processus qui ont mené à la révision de la NAF ? Quels en sont les principales évolutions ? Comment ses utilisateurs vont-ils s'y préparer et quelles conséquences anticipent-ils ? Ce séminaire sera l'occasion d'échanger à ce sujet aussi bien avec des parties prenantes de la révision de la NAF qu'avec différents types d'utilisateurs concernés par ces changements.

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

13H30 – ACCUEIL CAFE

14H00 – INTRODUCTION

Magali Demotes Mainard, Présidente du groupe de travail « révision de la nomenclature d'activités française » du Conseil national de l'information statistique (CNIS)

14H15 – LA RÉVISION DE LA NAF : POURQUOI ET COMMENT ?

- **HISTOIRE DES NOMENCLATURES**

Emmanuel Didier, Directeur de recherche, Centre Maurice Halbwachs, Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

- **LE PROCESSUS DE RÉVISION DES NOMENCLATURES INTERNATIONALES D'ACTIVITÉS**

Claude Macchi, Eurostat

- **L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE NAF**

Clotilde Masson, Cheffe de la division nomenclatures économiques, Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE)

Chaque présentation sera suivie d'échanges avec le public

15H15 – Pause café

15H35 – TABLE RONDE : DIFFERENTS UTILISATEURS FACE À LA RÉVISION DE LA NAF

Cette table ronde réunira cinq intervenant(e)s mobilisant la NAF avec des préoccupations différentes : préoccupations d'entreprise, de chercheur, d'administration, de production statistique, de gestion de répertoire.

Animatrice : Christine Chambaz, Cheffe du département des synthèses sectorielles, direction des statistiques d'entreprises, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

- *Marie Leclair*, Cheffe du département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (DRISS), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
- *Solène Le Coz-Fortis*, Directrice de projets Entrepreneuriat et Développement des entreprises, Direction Générale des Entreprises, Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (DGE-MINEFI)
- *Béatrice Sédillot*, Cheffe du Service des données et études statistiques (SDES), ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
- *Claire Lelarge*, Professeure d'économie, Université Paris-Saclay.
- *Nathalie Roy*, Conseillère technique Économie, Fiscalité, Développement durable, Sport, Union des entreprises de proximité (U2P).

Echanges avec le public

17H05 – CLÔTURE

Sylvain Moreau, Directeur des statistiques d'entreprises, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)